

5.1 Diagnostic de laboratoire

Il existe deux procédés de base pour effectuer le diagnostic du virus: d'une part il est possible de mettre en évidence le virus ou des fractions de celui-ci, d'autre part, il est aussi possible de mettre en évidence les anticorps destinés à lutter contre la BVD...

Le diagnostic de laboratoire joue un rôle essentiel dans la lutte et le contrôle de la Bovine Viral Diarrhoea ; quels que soient les symptômes de la maladie, elle peut être mise en évidence de manière infaillible uniquement en laboratoire.

Il existe deux procédés de base pour effectuer le diagnostic du virus: d'une part il est possible de mettre en évidence le virus ou des fractions de celui-ci (= mise en évidence du virus, mise en évidence de l'antigène, mise en évidence de l'ARN) d'autre part, il est aussi possible de mettre en évidence les anticorps destinés à lutter contre la BVD (mise en évidence des anticorps). Les deux procédés possèdent chacun des avantages et des inconvénients et sont plus adaptés dans certains cas que dans d'autres. Par exemple, si une mise en évidence des anticorps s'avère positive (c.-à-d. présence d'anticorps), il est juste de considérer que l'animal est immunisé. S'il y a toutefois une absence totale d'anticorps, c'est que soit l'animal n'a encore jamais été en contact avec la maladie, soit qu'il a été infecté au cours de sa gestation et n'est donc plus en mesure de produire des anticorps contre le virus contenu dans son corps. Dans un tel cas, il faut recourir à une mise en évidence de l'antigène (mise en évidence du virus) pour clarifier la situation. D'un autre côté, une mise en évidence du virus négative (=pas de virus dans le corps de l'animal) ne donne aucune indication sur le statut immunitaire de l'animal (immunisé ou non ?). C'est pourquoi la mise en évidence des anticorps et celle de l'antigène sont souvent utilisées de façon complémentaire.

D'un point de vue épidémiologique il est plus utile et financièrement plus avantageux d'effectuer l'examen de diagnostic sur l'ensemble du troupeau que sur un seul animal. Les données sur le déroulement, la durée et les coûts de l'examen d'un animal isolé figurent sur le schéma de la page suivante. Des informations et indications concernant les procédures relatives à l'examen d'un effectif figurent dans les pages suivantes (IVV Berne, version du 1er avril 2005).

Méthodes de diagnostic de laboratoire

Mise en évidence des anticorps

Mise en évidence de l'antigène

Mise en évidence du virus Mise en évidence de l'ARN ELISA

ELISA

par culture cellulaire et

coloration par immunoperoxidase

PCR séroneutralisation du virus

FACS RT-TaqMan-PCR

immunohistologie